

CHAMBRE DES COMMUNES

Le lundi 15 février 1954

La séance est ouverte à deux heures et demie.

FEU Mlle AGNES MACPHAIL

HOMMAGES À LA MÉMOIRE DE L'ANCIENNE
REPRÉSENTANTE DE GREY-SUD-EST

Mme Ellen L. Fairclough (Hamilton-Ouest): Monsieur l'Orateur, il convient de mentionner aujourd'hui la disparition de la scène canadienne d'une personne très aimée et vraiment extraordinaire qui a joué un rôle unique dans la vie publique. Il s'agit d'Agnes Campbell Macphail qui a été élue à la Chambre des communes en 1921, année des premières élections générales où l'on a accordé le suffrage universel aux adultes. Candidate des Fermiers Unis de l'Ontario, son entrée au Parlement dès l'âge de 30 ans l'a lancée dans une carrière parlementaire qui a duré 19 ans aux Communes et qui s'est prolongée ensuite pendant deux sessions à l'Assemblée législative de l'Ontario.

Agnes Macphail a été un exemple et une inspiration pour toutes les femmes qui s'intéressent à la vie publique et, grâce à ses réalisations, elle a sans doute tracé la voie aux femmes qui siègent en cette enceinte et dans l'autre endroit. De fait il n'est pas exagéré de dire à mon sens que son exemple a permis à beaucoup de femmes de prendre place à des postes électifs à tous les échelons de gouvernement. Son esprit subtil et sa nature sympathique faisaient d'elle un redoutable défenseur de toutes les causes qui éveillaient son intérêt. Sa mémoire restera vivace dans le cœur de ceux qui ont eu l'avantage de la connaître. Le nom d'Agnes Macphail demeurera dans l'histoire du Canada comme celui d'une personnalité sincère et courageuse de la vie publique qui a donné du pittoresque et de la vigueur à la politique canadienne.

M. M. J. Coldwell (Rosetown-Biggart): Je tiens à remercier l'honorable représentante d'Hamilton-Ouest de nous avoir permis de rendre hommage à la mémoire de feu M^{lle} Agnes Macphail. L'honorable député de Témiscouata (M. Pouliot) m'avait dit qu'il serait peut-être à propos de le faire mais j'ai cru que cela n'était pas conforme à nos usages. Cependant je suis heureux qu'on nous ait fourni cette occasion.

Ce que je désire souligner c'est que M^{lle} Macphail a inspiré à tous ses collègues de cette Chambre à quelque parti qu'ils appartinssent beaucoup d'amitié et d'estime pour sa sincérité. Longtemps on se souviendra d'elle comme du député de cette Chambre qui a beaucoup fait pour que soit acceptée l'idée des réformes à l'égard des pénitenciers. Ceux d'entre nous qui ont siégé en même temps qu'elle ici, se rappelleront toujours combien elle s'intéressait au bien-être des détenus de nos prisons et pénitenciers.

On l'a déjà dit, le Canada perd en elle une femme remarquable et une citoyenne éminente, qui a bien servi son pays. Il est souvent arrivé qu'on ne partageait pas ses vues, mais personne ne lui ménagera son admiration et son estime pour le travail qu'elle a accompli dans l'intérêt de ses concitoyens en général et des femmes du Canada en particulier.

L'hon. W. E. Harris (ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, je conviens que l'on peut, à l'occasion, rompre avec les pratiques et les usages de la Chambre, notamment quand il s'agit de rendre hommage à la première femme élue à la Chambre des communes. M^{lle} Macphail en était très fière, non seulement pour elle-même mais surtout parce qu'elle considérait son élection à la Chambre comme l'annonce de ce qu'elle espérait être une réforme de la vie publique au Canada, réforme qui permettrait aux femmes de prendre une part plus active aux discussions politiques et d'accéder plus nombreuses aux postes électifs.

Je sais qu'il lui est arrivé de douter d'avoir réussi. Le fait est que si les femmes ne jouissent d'une représentation équitable qu'en notre Parlement, elles se trouvent aujourd'hui bien plus nombreuses dans les rangs de tous les partis politiques que lorsque M^{lle} Macphail est entrée à la Chambre.

M^{lle} Macphail, tout le monde le sait, a été mon prédécesseur dans Grey-Sud-Est et Grey-Bruce. Je la connaissais depuis bien des années et j'avais une profonde admiration pour ses qualités d'intelligence, de sincérité et ce désir qui la portait à se faire le porte-parole des personnes qui n'avaient peut-être pas les moyens de s'exprimer elles-mêmes. Elle était l'avocate extraordinaire des causes difficiles; je suis sûr que nous devons à M^{lle} Macphail et à bien d'autres personnes qui partageaient ses vues une bonne part des progrès réalisés